

Strasbourg, le 24 juin 2026

Objet : santé et sécurité des personnels face aux épisodes caniculaires

Monsieur le Recteur, Monsieur le Secrétaire général adjoint – Directeur des Ressources Humaines, Monsieur le référent académique bâti scolaire,

Alors qu'une nouvelle vague de chaleur frappe l'académie de Strasbourg, avec des températures attendues frôlant les 40° cette semaine, Force Ouvrière dénonce l'absence de mesures de protection concrètes pour les personnels.

Comme chaque année, l'administration improvise dans l'urgence face à un phénomène devenu prévisible. En effet, **les vagues de chaleur ne constituent plus des événements exceptionnels**. Pourtant, les établissements scolaires restent largement inadaptés : salles surchauffées, absence de climatisation ou de dispositifs de rafraîchissement, bâtiments vétustes, manque de points d'eau et locaux parfois exposés à des températures incompatibles avec des conditions normales de travail et mettant en danger personnels et élèves.

Sur le terrain **les nombreuses remontées qui nous parviennent montrent des différences incompréhensibles d'un établissement à l'autre**. Trois tendances en ressortent : les cours maintenus uniquement le matin, les cours annulés seulement les deux dernières heures de l'après-midi, ou quelques mesurées à la marge voire aucune adaptation. Au sein même de ces trois dispositions, on constate de nombreuses nuances. Par exemple, lorsqu'il n'y a pas cours l'après-midi, on demande néanmoins aux enseignants, dont l'emploi du temps prévoyait la présence, de rester sur place pour prendre en charge les élèves n'ayant pu partir ; **dans la plupart des cas il est demandé aux personnels non enseignants de rester dans l'établissement**. Ailleurs, les enseignants se voient demander de réaliser la continuité pédagogique en assurant leurs cours à distance, et parfois les cours des élèves de troisième sont les seuls maintenus, sûrement à cause du brevet qui approche. **La plupart des réunions prévues (conseils de classe par exemple), qui sont souvent organisées aux heures les plus chaudes, ne sont pas déprogrammées** – ou parfois avancées en début d'après-midi.

Face à cette cacophonie, **on ne sait plus très bien s'il s'agit de protéger les élèves, les personnels, les cours ou les réunions, et surtout on voit bien les problèmes créés par l'absence d'un cadrage national**, le ministère évoquant sur son site « des adaptations locales [...] pouvant aller en dernier recours jusqu'à la fermeture d'établissements ». FO rappelle que l'employeur a l'obligation légale de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents. Cette responsabilité ne peut être déléguée aux chefs d'établissements et directeurs d'école : l'autorité académique doit cesser de se défausser sur les acteurs locaux et prendre ses responsabilités face aux attermolements ministériels. **Comme pour la crise du COVID ce sont les chefs d'établissement qui se retrouvent en première ligne, sans être sûrs de ce que l'on attend exactement d'eux, et qui font ce qu'ils peuvent avec les moyens du bord**.

Alors que **les signalements dans les registres SST se multiplient ces derniers jours, alors que l'ensemble des rectorats ont restitué au ministère 925 millions d'euros depuis 2024**, Force Ouvrière exige :

- **la restitution de ces sommes pour garantir des conditions de travail et d'accueil normales**
- **un plan d'investissement massif pour la rénovation du bâti scolaire et dans le matériel nécessaire pour pallier les futurs épisodes caniculaires qui se multiplient d'année en année**
- **des consignes ministérielles et académiques claires et protectrices, applicables à tous les établissements et prenant en compte non seulement la santé des élèves mais aussi celle des personnels, en particulier des personnels actuellement en charge de l'organisation et du suivi des examens.**